

## PATHOLOGIE DU BÂTIMENT

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### DURÉE

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Transactionnaires, gestionnaires, syndic de copropriété
- Aucun prérequis de connaissances nécessaire, une base de connaissance technique dans le bâtiment est recommandée
- Prérequis techniques nécessaires : Disposer d'une connexion internet, d'une caméra et d'un micro fonctionnels

### OBJECTIFS

- **Identifier les désordres, diagnostiquer les différentes pathologies du bâti et proposer des remèdes**

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Ce stage se déroule sous forme de séquences successives comprenant :
  - des exposés de l'animateur, des explications concrètes, de nombreux exemples à l'appui
  - la projection de documents ou graphiques
  - des questions-réponses avec les participants permettant de jauger le degré de compréhension et de valoriser les échanges
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par **M. Frédéric LORIOT** : expert dans le domaine de la gestion technique du patrimoine immobilier

### CONTENU DE LA FORMATION *(Les durées ci-dessous sont données à titre indicatif et sont susceptibles de varier)*

#### DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

#### Accueil (30 min)

Présentation par le CEPSO  
Tour de table et évaluation des niveaux

#### 1<sup>ère</sup> Partie : Compréhension des caractéristiques constructives des bâtiments (1h30)

- Typologies d'immeubles de logements et bâtiments tertiaires
- Critères de vieillissement des ouvrages

#### Pause (15 min)

#### 2<sup>ème</sup> Partie : Technologie des fondations jusqu'au faitage - Situation pathologique (2h)

- Description des techniques de construction et matériaux mis en œuvre
- Identification des désordres et des dégradations les plus couramment rencontrés

*Dernière mise à jour : 1er juin 2026*

- Application de solutions de traitement de l'humidité

### Pause déjeuner (1h)

- Méthode d'identification des causes des désordres structurels
- Description de l'étude de sol
- Présentation des reprises en sous œuvre

Périmètre technique étudié :

- Le terrassement
- Les fondations et les structures porteuses
- Les façades
- Les menuiseries extérieures
- Les charpentes
- Les toitures en pentes
- Les toitures plates

### Pause (15 min)

### 3<sup>ème</sup> Partie : Typologie et mode de fonctionnement des équipements techniques (2h)

Périmètre technique étudié :

- Le chauffage et production ECS
- La ventilation mécanique
- Les pompes à chaleur
- L'aérovoltaique

### Conclusion de la formation (30 min)

Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction  
Tour de table et bilan de la formation

### FIN DE LA FORMATION : 17h30

### SUIVI ET ÉVALUATION

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

### COÛT DE FORMATION

- 324 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 270 € HT)
- 372 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 310 € HT)

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cas où le stagiaire présenterait des difficultés d'accès à sa formation, pour raison de handicap, permanent ou provisoire, même léger, merci de nous en informer dès l'inscription afin d'étudier ce qu'il est possible de mettre en place pour adapter la formation à sa situation.

*Dernière mise à jour : 1er juin 2026*